

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 juin 2019

ENERGIE ET CLIMAT - (N° 2063)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 832

présenté par
Mme Batho

ARTICLE 1ER QUATER

À l'alinéa 3, après le mot :

« alinéa, »,

insérer les mots :

« les mots : « si besoin » sont supprimés, après le mot : « évolutions », sont insérés les mots : « et le calendrier prévisionnel de fermeture année après année » ; ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision afin qu'EDF communique son « plan stratégique » qui devra préciser le calendrier prévisionnel de fermeture pour chaque réacteur nucléaire concerné.

EDF n'a pas communiqué son plan stratégique 2015-2018. Il est pourtant indispensable que celui-ci soit rendu public, et que l'exploitant informe chaque année le Parlement de la progression de sa mise en œuvre.